

Travaux publics et génie

Pavage et sécurité routière : Trois-Rivières dévoile son plan pour l'été 2024

Le 10 mai 2024 – Cet été, la Ville de Trois-Rivières consacrera 6,5 M\$ pour entretenir son réseau routier grâce à des travaux de pavage et de réparation de trottoirs et bordures de rues.

Des chantiers d'importance

Parmi les chantiers qui seront effectués de mai à octobre, on y retrouve plusieurs artères principales qui seront repavées, telles que les boulevards des Récollets, des Chenaux, Rigaud et du Saint-Maurice.

L'état de la chaussée de certaines rues du secteur de Cap-de-la-Madeleine (Berlinguet, Patry, Saint-Maurice et J.-Réal-Desrosiers) nécessitait une intervention imminente de la Ville. D'une pierre deux coups, ce nouveau pavage sera bénéfique pour les épreuves de cyclisme sur route lors de la 59^e Finale des Jeux du Québec qui se tiendra du 25 juillet au 2 août 2025.

De nouveaux aménagements pour une meilleure sécurité

La Ville profite des travaux dans certains secteurs pour y intégrer des aménagements qui rendront les routes plus sécuritaires et mieux adaptées aux changements climatiques. Quelques nouvelles mesures d'apaisement de la circulation verront notamment le jour :

- Aménagement d'avancées de trottoirs :
 - à l'intersection des rues des Bouleaux et des Champs;
 - à l'intersection des rues Notre-Dame Centre et Bonaventure;
 - à l'intersection des rues du Père-Marquette et Bourjoly.
 - sur un îlot central existant du boulevard des Récollets, devant le Super C;

- Construction de trottoirs :
 - sur la rue des Bouleaux, près de l'îlot central végétalisé de la rue des Plaines;
 - sur le boulevard des Récollets, de la rue Voyer à l'entrée du Super C.
- Installation permanente de dos d'âne, notamment sur les rues Saint-François-Xavier, des Casernes, des Dominicains et sur la terrasse Turcotte.

Ces aménagements permettent d'améliorer la sécurité routière en favorisant la réduction de la vitesse et en diminuant la distance à parcourir pour traverser la rue.

Prioriser le pavage selon des critères objectifs

Tous les quatre ans, la Ville effectue une analyse du réseau routier pour catégoriser l'état de la chaussée et identifier les rues à prioriser dans le plan de pavage annuel. L'inspection se base sur trois principaux critères :

- L'état de la surface (fissuration, nids-de-poule);
- Le confort de roulement (dénivelé de la chaussée);
- L'orniérage (présence et profondeurs d'ornières);
- La gélivité de la chaussée (indice de gel).

Dans sa planification des chantiers, la Ville tient également compte d'autres facteurs tels que l'état des conduites souterraines et les chantiers d'autres organisations.

Communiquer efficacement à propos des chantiers

En s'inscrivant à [al3Rte](#), les propriétaires résidant sur une des rues concernées seront informés des travaux d'arpentage quelques semaines en amont du chantier. Des accroche-portes détaillant la durée des travaux de pavage seront distribués aux adresses concernées quelques jours avant le début des opérations.